

C É R A M I S T E C F C

INFORMATIONS SUR LA PROFESSION

LES CÉRAMISTES CONÇOIVENT ET RÉALISENT DES OBJETS EN CÉRAMIQUE DANS LES DOMAINES D'APPLICATION QUE SONT LE DESIGN DE PRODUITS ET L'ART. ILS PRODUISENT DES PIÈCES UNIQUES OU DES PETITES SÉRIES, SUIVANT LEURS PROJETS OU SUR COMMANDE. GÉNÉRALEMENT TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS INSTALLÉS DANS LEUR PROPRE ATELIER, LES CÉRAMISTES FABRIQUENT EUX-MÊMES LEURS PRODUITS.

Leur travail comprend différentes activités allant de la conception à la réalisation en passant par la gestion professionnelle de l'atelier et la publicité pour leurs projets.

Les céramistes effectuent les recherches nécessaires à la réalisation d'un objet en céramique et élaborent leurs idées à l'aide de dessins faits à main levée, informatiquement, ou encore à l'aide de maquettes.

C'est en expérimentant les matières céramiques et les différentes techniques de façonnage qu'ils élaborent un projet et réalisent leurs travaux. Le choix de l'argile appropriée ainsi que de la technique de façonnage et de décoration adaptée à la réalisation de l'objet sont déterminants pour la qualité des produits.

La création d'une documentation appropriée au sujet de leur travail oblige les céramistes à se pencher sur la photographie et le design graphique. Ils exposent leurs produits dans des lieux adaptés et les proposent à la vente. La gestion

de l'atelier, des stocks de matières premières et des produits finis, l'entretien des machines et outils ainsi que les travaux administratifs courants font eux aussi partie des activités des céramistes. Ils respectent les directives en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.

Les céramistes travaillent en général de façon indépendante, ce qui exige un grand engagement pour développer des projets personnels. Ils/elles développent des produits en fonction des besoins du marché. D'un point de vue organisationnel et économique, ils/elles intègrent souvent d'autres activités professionnelles à côté de leur propre travail d'atelier. Il existe ainsi des possibilités d'emplois salariés. Dans le cadre de leur activité céramique, les céramistes collaborent de plus en plus avec d'autres professionnels.

Le design produits concerne notamment des objets tels que des tasses, des jarres, des assiettes, des comptoirs, des vases, des lampes etc. L'art peut consister en des sculptures et des installations ou éléments comparables.

Parmi les différents types d'argile, l'argile céramique, la faïence, le grès et la porcelaine avec leurs sous-groupes correspondants sont utilisés. Les processus d'élaboration des formes pour fabriquer de la céramique sont le moulage, le tournage, le modelage, la construction et l'assemblage. Les objets en céramique sont décorés à l'aide de pinceaux, de tampons, de pistolets, de décalcomanies, de cornes à peindre et en utilisant des techniques «libres».

En tant que formes de documentation, des portefeuilles, des brochures, des cartes postales, des sites Internet, des demandes de financement etc. entrent en ligne de compte et, en tant que lieux d'exposition, des galeries, des boutiques de design, des magasins en ligne, des concours, des salons, des marchés etc.

D'autres activités salariales peuvent consister en des ateliers protégés, en des mesures de formation pour adultes ou de collaboration au développement. Des réseaux professionnels sont formés avec des créateurs de bijoux, des designers, des fleuristes, des graphistes, des architectes, des photographes etc.

FORMATION

La formation peut être soit une formation duale dans une entreprise artisanale, soit une formation à temps plein dans une section céramique d'une école d'arts appliqués. Les accents sont placés différemment selon le type de formation choisi. Alors que dans une section céramique, on attend et favorise la responsabilité et la créativité personnelle, les élèves qui suivent une formation en entreprise apprennent les techniques particulières de l'atelier concerné. Ces derniers suivent un à deux jours par semaine, un enseignement théorique dans une école d'arts appliqués. Des matières telles que la technologie professionnelle et appliquée, le dessin, l'histoire de l'art, du design, de la céramique, la documentation et la présentation, le marketing et la gestion d'entreprise font partie du cursus au même titre que la culture générale et le sport.

Base légale:
Ordonnance fédérale du 01.06.2010

Durée de la formation initiale:
4 ans

Formation de la pratique professionnelle:
Dans un atelier céramique
(formation duale)
Dans une école d'arts appliqués
(formation à plein temps à Berne,

Vevey, Genève)

Ecole professionnelle:
1½ journées par semaine. Les branches suivantes en relation avec les domaines de compétences sont enseignées:
Dessin, Photographie, Informatique, Histoire de l'art, du design, de la céramique, Documentation et présentation, Marketing et gestion d'entreprise, Technologie céramique

Maturité professionnelle:
Sous certaines conditions l'élève peut suivre pendant ou après sa formation initiale une école permettant l'obtention de la maturité professionnelle

Fin d'études:
Certificat fédéral de capacité:
«Céramiste CFC»
Les écoles avec une section céramique délivrent selon le cas, en plus du CFC, un diplôme d'école.

EXIGENCES

Formation préalable:
Scolarité obligatoire. Un cours préparatoire en arts visuels ou une autre formation jugée équivalente peut être recommandée

Profil requis:
Sensibilité artistique, Créativité et

capacité d'innover, Bonne imagination tridimensionnelle, Ouverture d'esprit et capacité d'évoluer, Aptitude au travail indépendant, Volonté et endurance, Conscience professionnelle

FORMATION CONTINUE

Cours:
Offres diverses d'écoles et d'autres institutions

Formation supérieure ES:
Designer ES céramique, ESAA Vevey

Formation supérieure HES:
Filières de formation dans les domaines apparentés, de l'art ou du design

Niveau post-grade:
«Réalisation – Céramique & Polymères»
(Diploma of Advanced Studies à la Haute École d'Art et de Design, Genève)

A l'étranger:
Des filières de formation supérieure et universitaire en céramique, design et arts, délivrent des Bachelor et Master

ART 32. LFP

Si une activité de plusieurs années liée à la céramique, exercée de manière extraprofessionnelle, peut être attestée,

il est possible de suivre les cours de l'école professionnelle et de passer les examens finaux ainsi que le TPI (Travail Pratique Individuel).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

swissceramics
Kapuzinerstrasse 6, 4500 Solothurn
Tél +41 (0)32 622 78 16
www.swissceramics.ch

Schule für Gestaltung Bern und Biel
SfGB-B, www.sfgb-b.ch

Ecole Supérieure d'Arts Appliqués EAA
Vevey, www.cepv.ch

Centre de formation professionnelle
Arts Appliqués EAA Genève
www.ge.ch/po/cfpa

Informations générales:
www.orientation.ch

Pour des Informations sur la Profession:
Céramiste industriel/
Céramiste industrielle CFC:
Association suisse de l'industrie
de la terre, cuite ASITEC
Elfenstrasse 19, 3000 Bern 6
www.domoterra.ch